

n° DCLC-SERGE-BRGE-24

Arrêté n°30-2024-07-15-00001

**déclarant la cessibilité des parcelles listées à l'état parcellaire dans le cadre de la création
d'une Zone d'Aménagement Concerté du « Marché Gare »
sur le territoire de la commune de Nîmes**

**Le préfet du Gard,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,**

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de l'environnement ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code des relations entre le public et l'administration ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Jérôme BONET en qualité de préfet du Gard ;

VU l'arrêté n°30-2024-05-06-00001 en date du 06 mai 2024 donnant délégation de signature à Monsieur Yann GÉRARD, secrétaire général de la préfecture du Gard, sous-préfet de Nîmes ;

VU le schéma de cohérence territoriale (SCoT) sud Gard ;

VU le plan local d'urbanisme de la commune de Nîmes ;

VU la délibération du 16 octobre 2017 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole décidant de confier une mission à maîtrise d'Ouvrage à la SPL AGATE, en vue de les accompagner et piloter les études préalables à la création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) sur le secteur dit du Marché Gare ;

VU l'arrêté préfectoral n°30-2023-01-19-00001 en date du 19 janvier 2023 portant ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de la

Z.A.C du « Marché Gare » sur la commune de Nîmes, à l'autorisation environnementale, à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Nîmes, à la mise en concordance du cahier des charges du lotissement du « Marché Gare » et à la cessibilité des biens nécessaires à la réalisation du projet.

VU les justificatifs des notifications individuelles adressées aux propriétaires concernés, les informant du dépôt du dossier en mairie ;

VU les publications de l'avis d'enquête publique du 26 janvier 2023 et 16 février 2023 sur le journal le Midi Libre et la Gazette de Nîmes ainsi que sa mise en ligne sur le site de l'état dans le Gard www.gard.gouv.fr ;

VU le procès-verbal de constat d'affichage par huissier de justice, les 30 janvier, 15 février, 1^{er} et 17 mars 2023 ;

VU les certificats d'affichage de la mairie de Nîmes du 20 mars 2023 et de la communauté d'agglomération de Nîmes métropole en date du 23 mars 2023 ;

VU le rapport, les conclusions et avis de la commissaire enquêtrice déposés en préfecture le 07 avril 2023 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 30-2023-09-21-00001 en date du 21 septembre 2023 déclarant d'utilité publique (D.U.P.) le projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C) du « Marché Gare », approuvant la mise en concordance du cahier des charges du lotissement du « Marché Gare » et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Nîmes ;

VU le communiqué de presse en date du 11 octobre 2023 dans le journal Le Midi Libre, en application de l'article L.153-58 du code de l'Urbanisme ;

VU le courrier de la SPL AGATE, en date du 28 mars 2024, sollicitant l'adoption d'un arrêté préfectoral de cessibilité ;

VU l'état parcellaire et le plan parcellaire de ces biens transmis par la SPL AGATE ;

CONSIDÉRANT la validité de la déclaration d'utilité publique de la réalisation du projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté du « Marché Gare » sur le territoire de la commune de Nîmes, approuvant la mise en concordance du cahier des charges du lotissement du « Marché Gare » et emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Nîmes ;

CONSIDÉRANT la procédure d'expropriation peut-être engagée dans le délai de cinq ans à compter de la signature de l'arrêté préfectoral n°30-2023-09-21-00001 du 21 septembre 2023, sauf prorogation de celui-ci à l'issue de cette période et pour la même durée ;

CONSIDÉRANT que les parcelles dont la cessibilité est demandée sont incluses dans le périmètre de la déclaration d'utilité publique du 21 septembre 2023 ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE :

Article 1er : Sont déclarés cessibles immédiatement pour cause d'utilité publique, en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement dans le cadre du projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté du « Marché Gare » sur le territoire de la commune de Nîmes, au profit de la :

- société publique locale (SPL) Aménagement et Gestion pour l'Avenir du Territoire (AGATE), soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation dans les formes prescrites par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les biens constitutifs des unités foncières conforme à l'état parcellaire annexé au présent arrêté.

Article 2 : L'arrêté de cessibilité devra être transmis, par le préfet du Gard, dans les six mois à compter de ce jour, à Madame le juge de l'expropriation.

Article 3 : Le présent arrêté sera :

- publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard,
- affiché pendant un délai minimal d'un mois en mairie de Nîmes, et à la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole,
- notifié par la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole ou son concessionnaire désigné, aux propriétaires concernés, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois suivant sa notification ou de sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès du signataire de l'acte ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux ou hiérarchique (une absence de réponse vaut rejet implicite à l'issue d'un délai de deux mois).

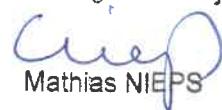
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture, le président de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, le maire de la commune de Nîmes et le directeur général de la Société Publique Locale AGATE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services de l'Etat.

Fait à Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Le préfet

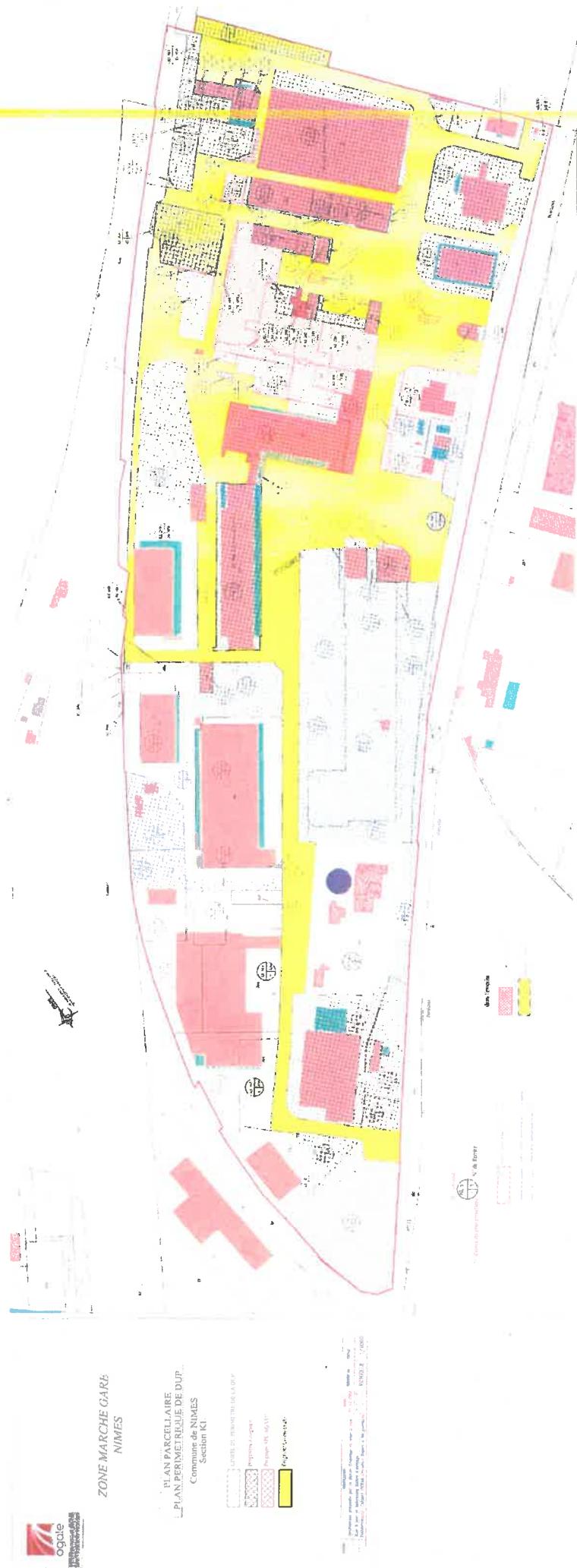
Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

du pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 juil. 2014

Pour le présent,
le secrétaire
secrétaire adjoint

Mathias NIETS





REFERENCE : MARCHE GARE 1250
Pour le préfet,
M. le sous-préfet,
secrétaire général adjoint
Mathias NIEPS
JU POUR ÊTRE ANNEXE À
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Récapitulatif des entreprises foncières

Code propriété	Code propriétaire	Commune	Section	Numéro	Lots de copropriété	Nom de la propriété
00180	00031	NÎMES	KL	432		SCI DRT
00190	00066	NÎMES	KL	339		SCI DU MARCHÉ FRAIS
		NÎMES	KL	369		
		NÎMES	KL	370		
		NÎMES	KL	448		
00210	00034	NÎMES	KL	333		SCI IMMOBILIER DU SUD
00230	00039	NÎMES	KL	433		SCI LA BARACINE
00260	00003	NÎMES	KL	336		Syndicat DES COPROPRIETAIRES DE KL 336 représenté par le Syndic de copropriété TOURDIAT GESTION
00263	00008	NÎMES	KL	336	12, 13, 14	SCI LI
00264	00010	NÎMES	KL	336	15	M Hafid ABOU-AL-HAOU et Mme Isabelle PEGURRI épouse ABOU-AL-HAOU
00270	00012	NÎMES	KL	374	1 à 7 (réunion de tous les lots entre les mains de la SCI plus soumis au régime de la copropriété	SCI P SOLLIER
00280	00014	NÎMES	KL	294		Syndicat DES COPROPRIETAIRES DE L'IMM KL 294 représenté par le Syndic de copropriété TOURDIAT GESTION
00282	00017	NÎMES	KL	294	15 à 17, 29 à 31	BANQUE ALIMENTAIRE DU GARD
00310	00042	NÎMES	KL	331		SCI LI
00370	00046	NÎMES	KL	34		SCI N.A.V.L.
		NÎMES	KL	338		
00400	00048	NÎMES	KL	389		SCI P SOLLIER
00440	00052	NÎMES	KL	344		SA LANGUEDOC LOZERE VIANDE
		NÎMES	KL	392		
		NÎMES	KL	397		
00490	00055	NÎMES	KL	342		SOLLIER Julie, SOLLIER Nicolas & SOLLIER Virginie
		NÎMES	KL	343		
		NÎMES	KL	358		
		NÎMES	KL	373		
00550	00060	NÎMES	KL	300		SCI YANDAV

ÉTAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00180

PROPRIETAIRE

- Société dénommée SCI DRT, représentée par son gérant Monsieur BARRE William
société civile immobilière au capital social de 1 600,00 € identifiée au SIREN n° 441 099 454, R.C.S. NIMES
585 Chemin de la Baracine Route de Pouix - NIMES (30000)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur BARRE William Arthur Numa
né le 30/07/1947 à VAL D'AIGQUAL (NOTRE DAME DE LA ROUVIERE) (30)
demeurant Chemin de la Baracine Route de Pouix - NIMES (30000)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Surface	N°	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit	Pondres					
69	KL	432	SOL			506	Total	506	506	

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 432

La parcelle cadastrée section KL n° 432 appartient à la société dénommée SCI DRT à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION de la parcelle cadastrée section KL n° 357, en date du 25 avril 2002, suivant acte reçu par Maître GARDENAL, notaire à VEZENOBRES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 11 juin 2002, volume 2002 P n° 6397

VENTE AVEC DIVISION DE PARCELLE en date du 15 septembre 2006, suivant acte reçu par Maître GARDENAL, notaire susnommé, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 24 octobre 2006, volume 2006 P n° 13026
Division de la parcelle cadastrée section KL n° 357 en parcelles KL n° 432 et KL n° 433. La parcelle KL n° 432 reste appartenir à la société dénommée SCI DRT.

Origine de propriété

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NÎMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00190

PROPRIETAIRE

- Société dénommée SCI DU MARCHÉ FRAIS, représentée par ses gérants M. SABATTIER Norbert et M. ES SEBBAR Bouchaïb
société civile immobilière au capital social de 120,00 € identifiée au SIREN n° 494 133 705, R.C.S. NÎMES
KM 6 Route de Sauve - NÎMES (30900)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur SABATTIER Norbert Marcel
né le 27/08/1955 à ARLES (13)
demeurant KM 6 Route de Sauve - NÎMES (30900)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur ES SEBBAR Bouchaïb
né le 14/11/1976 à ZENATA (MAROC)
demeurant 379 Impasse de la Vanesse - NÎMES (30900)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

pour être annexé à
son acte le ce jour
le so 15 JUIL. 2024
secrétariat de la mairie

aslp
Mathias NIÈPES

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Surface	N°	Empreinte	N°	Surface	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit								
45	KL	448	SOL	Pondres			81					
46	KL	369	SOL	Pondres			270					
48	KL	370	SOL	3214 Rue de Montpellier			203					
49	KL	339	SOL	3214 Rue de Montpellier			504					
				Total			1 058					

Origine de propriété

PARCELLES CADASTREES SECTION KL N° 339, 369, 370 ET 448 :

Les parcelles cadastrées section KL n° 339, 369, 370 et 448 appartiennent à la société dénommée SCI DU MARCHÉ FRAIS à la suite des faits exposés ci-après :

Concernant les parcelles cadastrées section KL n° 339 et 370 :

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

Origine de propriété

ACQUISITION en date du 3 octobre 2011, suivant acte reçu par Maître GERBET, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 20 octobre 2011,
volume 2011 P n° 12333

Concernant la parcelle cadastrée section KL n° 369 :

ACQUISITION en date du 6 avril 2007, suivant acte reçu par Maître BOUATT, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 23 mai 2007, volume
2007 P n° 6206

Concernant la parcelle cadastrée section KL n° 448 :

ACQUISITION en date du 4 juillet 2008, suivant acte reçu par Maître LE HOYE, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 31 juillet 2008,
volume 2008 P n° 9294

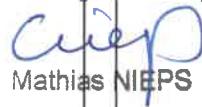
vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

VU pour étre annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NÎMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00210

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Société dénommée IMMOBILIER DU SUD, représentée par son gérant Monsieur EL MOUDNI Anass
société civile immobilière au capital social de 1 000,00 € identifiée au SIREN n° 493 876 668, R.C.S. NÎMES
Route de Montpellier Marché Gare 3214 - NÎMES (30900)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur EL MOUDNI Anass
né le 04/09/1981 à NÎMES (30)
demeurant 25 rue des Sourbans - MILLHAUD (30540)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Surface	N°	Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit						
80	KL	333	SOL	3214 Rte de Montpellier		256	Total	256	256	

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 333

La parcelle cadastrée section KL n° 333 appartient à la société dénommée IMMOBILIER DU SUD à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION en date du 27 avril 2007, suivant acte reçu par Maître VERGNE, notaire à NÎMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NÎMES le 31 mai 2007
volume 2007 P n° 6536

Origine de propriété

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
secrétaire général adjoint

Mathias NIEPPS

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NÎMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00230

PROPRIETAIRE

- Société dénommée SCI LA BARACINE, représentée par son gérant Monsieur BARRE William
société civile immobilière au capital social de 457,35 € identifiée au SIREN n° 394 442 594, R.C.S. NÎMES
585 Chemin de la Baracine Route de Pouls - NÎMES (30000)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur BARRE William
né le 30/07/1947 à VAL D'AIGOUAL (NOTRE DAME DE LA ROUVIERE) (30)
demeurant Chemin de la Baracine - NÎMES (30000)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Surface	N°	Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit						
68	KL	433	SOL	3214 Rte de Montpellier		278		278	278	
					Total	278				

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 433

La parcelle cadastrée section KL n° 433 appartient à la société dénommée SCI LA BARACINE à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION en date du 15 septembre 2006, suivant acte reçu par Maître GARDENAL, notaire à VEZENOBRES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NÎMES le 24 octobre 2006, volume 2006 P n° 13026
Division de la parcelle KL 357 en KL 432 et KL 433
Servitude de passage grevant la parcelle KL 433 au profit de la parcelle KL 432

VU pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUL. 2024

Pour le préfet,
le secrétaire général adjoint
Mathias NIEPS

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00260

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE KL 336

- LES COPROPRIETAIRES DE L'IMM KL 336
Marché Gare 3214 Rte de Montpellier - NIMES (30900)

SYNDIC DE COPROPRIETE

- Société dénommée "TOURDIA GESTION", représentant le syndicat des copropriétaires de l'immeuble KL 336
société à responsabilité limitée au capital de 7 500 € identifiée au SIREN n° 450 518 352, R.C.S. NIMES
33 rue de Sauve Résidence "le sauveur" - NIMES (30900)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Surface	N°	Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit						
37	KL	336 SOL	3214 Rte de Montpellier			4 721		4 721		
				Total		4 721		4 721		

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 336

Assiette foncière soumise au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION en 15 lots numérotés de 1 à 15, avec la quote part indivise des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en 10000EMES et d'un RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ établi suivant acte reçu par Maître VERGNE, notaire à NIMES (Gard), le 10 septembre 1997, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 2 octobre 1997, volume 1997 P n° 9593

Origine de propriété

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NÎMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00263

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Société dénommée LI, représentée par son gérant Monsieur LOUTFI Abdoulah
société civile immobilière au capital social de 10 000,00 € identifiée au SIREN n° 513 572 495, R.C.S. NIMES
491 Chemin du Carréau de Lanes - NÎMES (30900)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur LOUTFI Abdoulah
né le 18/10/1969 à RAISMES (59)
demeurant 491 Chemin du Carréau de Lanes - NÎMES (30900)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
37	KL	336	SOL	3214 Rte de Montpellier	4 721				LOT 13 - 638/10000EMES LOT 14 - 509/10000EMES LOT 12 - 264/10000EMES
					Total	4 721	4 721		

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 336

LOT 12 - 264/10000EMES, local dans le bâtiment B
LOT 13 - 638/10000EMES, local dans le bâtiment B
LOT 14 - 509/10000EMES, local dans le bâtiment B

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots 12, 13 et 14 appartiennent à la société dénommée LI à la suite des faits exposés ci-après :

Concernant les lots n° 12 et 13 :

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

Origine de propriété

ACQUISITION en date du 16 janvier 2013, suivant acte reçu par Maître PLANTIER, notaire à VERGEZE (Gard), publié et enregistré au service de la publicité foncière de NIMES le 1er février 2013, volume 2013 P n° 1258

Suivi d'un ACTE RECTIFICATIF ET COMPLEMENTAIRE en date du 24 septembre 2019, suivant acte reçu par Maître PLANTIER, notaire susnommé, publié et enregistré au service de la publicité foncière de NIMES le 17 octobre 2019, volume 2019 P n° 13430

Concernant le lot n° 14 :

ACQUISITION en date du 16 juillet 2010, suivant acte reçu par Maître PLANTIER, notaire susnommé, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 5 août 2010, volume 2010 P n° 8126

*vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024*

Pour le préfet,
le secr. préfet,
secrétaire général adjoint

MNP
Mathias NIEPS

NÎMES

PROPRIETE 00264

PROPRIETAIRE

- Monsieur ABOU AL HAOUUL Hafid artisan taxi
né le 10/08/1957 à MOHAMMEDIA (MAROC)

et

Madame PEGURRI Isabelle Marie Suzanne son épouse, conjointe collaboratrice
née le 20/07/1959 à PLOMBIERES LES BAINS (RUARUX) (88)
mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable
demeurant 14 imp des Peupliers - REMIREMONT (88200)

Référence cadastrale

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
37	KL	336	SOL	3214 Rte de Montpellier	4 721	4 721	Total 4 721	LOT 15 - 487/10000EMES

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 336

LOT 15 - 487/10000EMES, local dans le bâtiment B

Les biens et droits immobiliers dépendant du régime de la copropriété susvisé appartiennent à Monsieur ABOU-AL-HAOUL Hafid et Mme PEGURRI Isabelle, son épouse, à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION en date du 10 juin 2013, suivant acte reçu par Maître KLIFA, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 4 juillet 2013, volume 2013 P n° 6405

Origine de propriété

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NÎMES - MARCHE GARE

est pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIN 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint
Cnips
Mathias NIEPS

NÎMES

PROPRIETE 00270

PROPRIETAIRE

- Société dénommée SCI P. SOLLIER, représentée par son gérant Monsieur SOLLIER Pierre
société civile immobilière au capital social de 1 524,49 € identifiée au SIREN n° 397 507 716, R.C.S. NIMES

Route de Montpellier Marché gare St Césaire - NIMES (30000)

REPRÉSENTÉE PAR SON GERANT

- Monsieur SOLLIER Pierre
né le 06/01/1951 à SALON DE PROVENCE (13)
demeurant Route de Montpellier Marché Gare St Césaire - NIMES (30000)

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NÎMES - MARCHÉ GARE

✓ pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint

Cesp
Mathias NIEPS

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	KL	374	SOL	3214 Rte de Montpellier	379				LOT 6 - 173/1000EMES
									LOT 3 - 49/1000EMES
									LOT 4 - 113/1000EMES
									LOT 5 - 134/1000EMES
									LOT 7 - 37/1000EMES
									LOT 2 - 247/1000EMES
									LOT 1 - 247/1000EMES
						Total	379	379	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 374

La parcelle cadastrée section KL n° 374 appartient à la société dénommée SCI P. SOLLIER à la suite des faits exposés ci-après :

00MGN - SPLAGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

Origine de propriété

Antérieurement, la parcelle cadastrée section KL n° 374 était soumise au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION en 7 lots numérotés de 1 à 7, avec la quote part indivise des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en 1000EMES et d'un REGLEMENT DE COPROPRIETE établie suivant acte reçu par Maître VERGNE, notaire à NIMES (Gard), le 11 février 1997, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 27 février 1997, volume 1997 P n° 2481.

LOT 1 - 247/1000EMES, local à usage de remise

LOT 2 - 247/1000EMES, local à usage de remise

LOT 3 - 49/1000EMES, bureau au premier étage

LOT 4 - 113/1000EMES, grange au premier étage

LOT 5 - 134/1000EMES, salle de réunion au premier étage

LOT 6 - 173/1000EMES, bureau au premier étage

LOT 7 - 37/1000EMES, escalier - couloir - rez-de-chaussée

Par la suite, les biens et droits immobiliers que constituent les lots 1 à 7 dépendant du régime de la copropriété susvisé ont tous été acquis par la société dénommée P SOLLIER à la suite des faits exposés ci-après, faisant ainsi tomber le régime de la copropriété :

Concernant l'ancien lot 1 :

ACQUISITION en date du 26 février 2014, suivant acte reçu par Maître VILLARET-SATGER, notaire à ST ANDRE DE SANGONIS (Hérault), publié et enregistré au service de la propriété foncière de NIMES 1 le 21 mars 2014, volume 2014 P n° 3058

Concernant les anciens lots 2, 3, 5, 6 et 7 :

ACQUISITION en date du 30 septembre 2003, suivant acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 25 novembre 2003, volume 2003 P n° 13627

Concernant l'ancien lot 4 :

ACQUISITION en date du 11 août 2010, suivant acte reçu par Maître CHALVET, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 4 octobre 2010, volume 2010 P n° 10197

à pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 1er Juillet 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
le général adjoint


Mathias NIEPS

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00280

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
- SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE KL 294

Pondres - NIMES (30900)

SYNDIC DE COPROPRIETE

- Société dénommée "TOURJAT GESTION", représentant le syndicat des copropriétaires de l'immeuble KL 294
société à responsabilité limitée au capital de 7 500 € identifiée au SIREN n° 450 518 352, R.C.S. NIMES
33 rue de Sauve Résidence "le sauverte" - NIMES (30900)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Surface	N°	Empreinte	N°	Surface	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit								
50	KL.	294	SOL	3214 Rte de Montpellier		8 812		8 812		8 812		
				Total								

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 294

Assiette foncière soumise au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION en 41 lots numérotés de 1 à 41, avec la quote-part indivise des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en 10000EMES et d'un RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ établi suivant acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire à NIMES (Gard), le 28 mars 2002, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 17 juin 2002, volume 2002 P n° 6668

Ledit état descriptif de division et règlement de copropriété suivi d'un MODIFICATIF établi par Maître BOUAT, notaire à NIMES (Gard), le 26 janvier 2006, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 9 mars 2006, volume 2006 P n° 3236
Division du lot 26 en 2 lots numérotés 42 et 43
Réunion des lots 43 et 25 pour former le lot numéroté 44

Origine de propriété

ÉTAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00282

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

- BANQUE ALIMENTAIRE DU GARD, représentée par son Président en exercice, Monsieur PRONESTI Joseph
Association déclarée identifiée au SIREN n° 384 210 050
Marché Gare 3214 Route de Montpellier - NIMES (30900)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Empreinte	N°	Surface	Reste	Surface	(Surfaces en m ² ou ca)	Observations
				Lieu-Dit	Surface							
50	KL	294	SOL	3214 Rte de Montpellier	8 812							LOT 31 - 17/10000EMES
												LOT 16 - 341/10000EMES

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 294

LOT 15 - 335/10000EMES
LOT 16 - 341/10000EMES
LOT 17 - 338/10000EMES
LOT 29 - 18/10000EMES
LOT 30 - 17/10000EMES
LOT 31 - 17/10000EMES

Les biens et droit immobiliers que constituent les lots 15, 16, 17, 29, 30 et 31, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à la BANQUE ALIMENTAIRE DU GARD à la suite des faits exposés ci-après :

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

Origine de propriété

ACQUISITION en date du 17 octobre 2006, suivant acte reçu par Maître MARGERIT, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 15 novembre 2006, volume 2006 P n° 13953

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

ÉTAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIÉTÉ 00310

PROPRIÉTAIRE PROPRIÉTAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

- Société dénommée LJ, représentée par son gérant Monsieur LOUTFI Abdoulah
société civile immobilière au capital social de 10 000,00 € identifiée au SIREN n° 513 572 495, R.C.S. NIMES
491 Chemin du Carréau de Lanes - NIMES (30900)

REPRESENTE PAR SON GERANT

- Monsieur LOUTFI Abdoulah
né le 18/10/1969 à RAISMES (59)
demeurant 491 Chemin du Carréau de Lanes - NIMES (30900)

Référence cadastrale

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
75	KL	331	SOL	3214 Rte de Montpellier	318	318	318	
				Total	318	318	318	

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 331

La parcelle cadastrée section KL n° 331 appartient à la société dénommée LJ à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION en date du 24 juillet 2009, suivant acte reçu par Maître BURTET, notaire à LE VIGAN (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 13 août 2009,
volume 2009 P n° 7549

Origine de propriété

ÉTAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00370

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Société dénommée NAVL, représentée par sa gérante Monsieur GEVAUDAN Nathalie
société civile immobilière au capital social de 1 524,49 € identifiée au SIREN n° 389 187 162, R.C.S. NIMES
3 impasse Sébastien - AUBORD (30620)

REPRESENTEE PAR SA GERANTE

- Madame GEVAUDAN Nathalie
née le 09/10/1964 à TOULOUSE (31)
demeurant 3 impasse Sébastien - AUBORD (30620)

Référence cadastrale

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
3	KL	338	SOL	Pondres	748			
4	KL	34	SOL	Pondres	2 495	2 495	748	
				Total	3 243			

PARCELLES CADASTREES SECTION KL N° 34 ET 338

Les parcelles cadastrées section KL n° 34 et 338 appartiennent à la société dénommée N.A.V.L. suite à des faits exposés ci-après :
Concernant la parcelle cadastrée section KL n° 34 :

ACQUISITION en date du 31 mars et du 27 avril 1993, suivant acte reçu par Maître BOUAT, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 12 mai 1993, volume 1993 P n° 4386

Concernant la parcelle cadastrée section KL n° 338 :

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

ACQUISITION en date du 5 février 2008, suivant acte reçu par Maîtres FUMET, GUIRAUD et GUICHARD, notaire à MARGUERITTES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 14 mars 2008, volume 2008 P n° 3319

Origine de propriété

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

ÉTAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

NÎMES

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NÎMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00400

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

- Société dénommée SCI P. SOLLIER, représentée par son gérant Monsieur SOLLIER Pierre
société civile immobilière au capital social de 1 524,49 € identifiée au SIREN n° 397 507 716, R.C.S. NÎMES
Route de Montpellier Marché Gare St Césaire - NÎMES (30000)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur SOLLIER Pierre
né le 06/01/1951 à SALON DE PROVENCE (13)
demeurant Route de Montpellier Marché Gare St Césaire - NÎMES (30000)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface			
100	KL	389	SOL	3130 Rte de Montpellier		376	376	
					Total	376	376	

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 389

La parcelle cadastrée section KL n° 389 appartient à la société dénommée SCI P SOLLIER à la suite des faits exposés ci-après :
ACQUISITION en date du 8 juillet 2003, suivant acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire à NÎMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NÎMES le 6 août 2003,

Origine de propriété

ÉTAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

je pour être annexé *
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL 2024

secrète

Pour le
45^e anniversaire
de la
société de
général de la
coint

Mathias
Mathias

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NÎMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00440

PROPRIETAIRE

- Société dénommée SA LANGUEDOC LOZERE VIANDRE,
société anonyme au capital social de 1 070 046,12 € identifiée au SIREN n° 392 414 793, R.C.S. MENDE
Avenue de la Méridienne-Rez de Chaussée 3 Impasse du Géant - ANTRENAS (48100)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale			Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface	N°			
77	KL	392	SOL	3214 Rte de Montpellier		169			
78	KL	397	SOL	Pondres	36		169		
79	KL	344	SOL	Pondres	332		36		
					Total	537	332		

PARCELLES CADASTREES SECTION KL N° 344, 392 ET 397

Les parcelles cadastrées section KL n° 344, 392 et 397 appartiennent à la société dénommée SA LANGUEDOC LOZERE VIANDRE à la suite des faits exposés ci-après :

ACQUISITION en date du 20 novembre 2003, suivant acte reçu par Maître ROBERT A MARIE, notaire à MARVEJOLS (Lozère), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 16 janvier 2004, volume 2004 P n° 609

Origine de propriété

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00490

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

INDIVISAIRE
- Madame SOLLIER Julie Jeanne Henriette, chercheuse
née le 15/03/1978 à MIRAMAS (13)
célibataire majeure
demeurant 98 rue du 4 septembre - SALON DE PROVENCE (13300)

INDIVISAIRE

- Monsieur SOLLIER Nicolas Henri Jean-Félix, aide comptable
né le 18/10/1982 à MIRAMAS (13)
célibataire majeur
demeurant Le Vivaldi Bât C Apt 63 137 rue César Bossy - SALON DE PROVENCE (13300)

INDIVISAIRE

- Madame SOLLIER Virginie Marinette Raymonde, représentant
née le 08/02/1975 à ROGNAC (13)
célibataire majeure
demeurant 44 imp de la Draisine - SALON DE PROVENCE (13300)

*VU pour être annexé à
mon arrêté du 15 juil. 2024
Signé le _____*

*Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint*
Mathias NIEPS

Référence cadastrale

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	Empriise	Resle	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
					N°	Surface	N°	Surface
63	KL	373	SOL	3214 Rte de Montpellier	779	779		
64	KL	342		Pondres	61	61		
65	KL	343	SOL	Pondres	28	28		
66	KL	358	SOL	3214 Rte de Montpellier	270	270		
				Total	1 138			

PARCELLES CADASTREES SECTION KL N° 342, 343, 358 ET 373

Origine de propriété

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NIMES - MARCHE GARE

Les parcelles cadastrées section KL n° 342, 343, 358 et 373 appartiennent à Mesdames SOLLIER Julie et Virginie et Monsieur SOLLIER Nicolas, chacun pour un tiers, à la suite des faits exposés ci-après :

DONATION en date du 24 décembre 2005, suivant acte reçu par Maître CHALVET, notaire à NIMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NIMES le 23 janvier 2006, volume 2006 P n° 1029

Donation par Monsieur SOLLIER Henri, retraité, époux de Madame POUCEL Marinette, né à APT (84) le 5 avril 1919, à ses petits-enfants, Mesdames SOLLIER Julie et Virginie et Monsieur SOLLIER Nicolas, chacun pour un tiers en pleine propriété.
Réserve du droit de retour au profit de SOLLIER Henri.
Interdiction d'aliéner et d'hypothéquer

Monsieur SOLLIER Henri est décédé à LANCON DE PROVENCE (13) le 26 juin 2013.

vu pour être annexé,
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 15 JUIL. 2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes le 15 JUIL. 2024
sur le préfet,
et son s-préfet,
et le général adjoint

Mathias NIEPS

00MGN - SPL AGATE - COMMUNE DE NÎMES - MARCHE GARE

NÎMES

PROPRIETE 00550

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

- Société dénommée SCI YANDAV, représentée par son gérant Monsieur BOURAS M'Hamed
société civile immobilière au capital social de 2 000,00 € identifiée au SIREN n° 444 558 845, R.C.S. NÎMES
3214 Route de Montpellier - NÎMES (30900)

REPRESENTEE PAR SON GERANT

- Monsieur BOURAS M'Hamed
né le 12/03/1990 à NÎMES (30)
demeurant 610 Avenue Pierre Gamel - NÎMES (30000)

Num. du plan	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface			
96	KL	300	SOL	3214 Rte de Montpellier		256	N° 256	Surface
					Total	256		

PARCELLE CADASTREE SECTION KL N° 300

La parcelle cadastrée section KL n° 300 appartient à la société dénommée YANDAV à la suite des faits exposés ci-après :
ACQUISITION en date du 30 septembre 2003, suivant acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire à NÎMES (Gard), publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NÎMES le 25 novembre 2003, volume 2003 P n° 13629

Suivie d'une ATTESTATION RECTIFICATIVE en date du 25 mars 2004, suivant acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire susnommé, publié et enregistré au premier bureau des hypothèques de NÎMES le 29 mars 2004, volume 2004 P n° 4041

Total commune	41 045
Total général	41 045

SCRIBE: Acquisition ©